

Demander la radiation d'un gage sans dépossession

[Accéder au Modèle de document](#)

Formulaire pour demander la radiation d'un gage sans dépossession.



Ville de

Palavas-les-Flots

Mairie de Palavas-les-Flots

Horaires : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Adresse : 16 Boulevard Maréchal Joffre – BP 106 – 34250 Palavas-les-Flots

Tél. : 04 67 07 73 00